

Règlement du concours de poésie 2020 « Poésie, Slam ... Même pas peur !!! » Acte VIII

Dans le cadre du 22^{ème} Printemps des Poètes 2020, le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc, en partenariat avec les bibliothèques et les acteurs culturels du territoire, organise la huitième édition du concours de poésie en langues française ou occitane.

Le concours, gratuit, est ouvert aux enfants et aux adultes.

Les textes, poème ou prose, sont individuels ou collectifs.

Les adultes s'inscrivent dans le cadre de catégories.

La participation gratuite consiste en l'envoi d'un texte dactylographié ou écrit lisiblement.

Le jury classera les œuvres par public, par catégorie, poème individuel ou poème collectif, en français ou en occitan.

○ Les participations individuelles :

- **Pour les enfants :** Format libre

Un thème :

« **Le monde minéral : la pierre dans tous ses états** »

- ❖ Enfants – de 10 ans
- ❖ Jeunes de 10 à 13 ans
- ❖ Jeunes de 14 à 18 ans

- **Pour les adultes :** Format A4

6 catégories :

- L'humour
- Les uns avec les autres
- D'ici et d'ailleurs
- Occitan
- Expression libre
- Une catégorie sur la thématique « **Le monde minéral : la pierre dans tous ses états** »

Le candidat adulte devra impérativement préciser **la catégorie** pour laquelle il concourt.

Il enverra au maximum un texte par catégorie

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

Hôtel de ville – 81260 BRASSAC - ☎ 05 63 74 01 29 ☎ 05 81 43 65 61
Courriel : noelle.salvy@hautesterresdoc.fr <http://www.hautesterresdoc.fr/>

○ **Les participations collectives :**

Un thème :

« Le monde minéral : la pierre dans tous ses états »

- Dans le cadre d'un établissement scolaire : préciser la classe, l'âge des élèves, le professeur responsable
- Dans le cadre d'un centre de loisirs, d'un atelier périscolaire... : préciser l'âge des enfants, l'animateur responsable
- Pour une autre association ou groupe de personnes : préciser la personne responsable du groupe, le nom de l'association

Il n'y a pas de catégories pour les participations collectives.

Les textes doivent être envoyés par courriel : noelle.salvy@hautesterresdoc.fr ou par courrier à « Hautes Terres d'Oc – Hôtel de Ville – 81260 BRASSAC » ou déposés en main propre dans les bibliothèques (Albine, Bout-du-Pont-de-l'Arn, Brassac, Fraïsse-sur-Agoût, Lacaze, La Salvetat-sur-Agout, Labastide - Rouairoux, Lacaune-les-Bains, Lacrouzette, Murat-sur-Vèbre, Roquecourbe, Saint-Amans-Valtoret, Saint-Pierre-de-Trivisy, Vabre, Viane), **au plus tard le samedi 28 mars 2020.**

Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de son texte. Il fait clairement figurer nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, son âge et la catégorie (pour le candidat adulte) dans laquelle il concourt sur un papier libre (différent du papier où est rédigé le texte) pour que son anonymat soit respecté pendant la délibération du jury.

Le jury est constitué de représentants des bibliothèques des Hautes Terres d'Oc, de professeurs de littérature des collèges, de membres d'associations culturelles et d'élus.

À noter dans vos agendas

La remise des prix aura lieu le samedi 16 mai 2020 à 15h30, à l'auditorium du château de Lacaze avec tous les participants.

Les lauréats recevront un prix (livre, matériel d'art créatif, entrée dans un musée ...).

Les poèmes primés par le jury seront réunis au sein d'un recueil. De ce fait la participation au concours engage les auteurs des textes primés à accepter l'édition numérique et papier de leur production. Les auteurs peuvent demander à garder l'anonymat et conservent les droits sur leur œuvre.

Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc

Hôtel de ville – 81260 BRASSAC - ☎ 05 63 74 01 29 ☎ 05 81 43 65 61
Courriel : noelle.salvy@hautesterresdoc.fr <http://www.hautesterresdoc.fr/>